

[Texte]

would be very happy, Mr. Chairman, to table the profile of our group with the input you suggest.

Now, I think on the other question that you were asking, one of our most interesting and difficult areas is to keep our noses out of policy but sometimes policy is not as well defined as you might think. For example, the very area you are talking about: whether we should do offshore purchasing for one reason or whether we should do purchasing in a certain area of Canada for another reason. That may be a nice verbal policy, but our job is not to rely on verbal policies; our job is to see that they exist.

• 1230

But frankly, Mr. Chairman, I think an Auditor General criticizes government policy at his own peril. Therefore, I hope you will not find any instances in any of the reports that I have ever signed where we are critical of government policy. That is not our job. But in terms of economy and efficiency, that certainly is a different world. I think the taxpayers and parliamentarians are entitled to make sure that public service managers are paying attention to whether they are getting goods at the right price, and so forth.

This is really Mr. Meyers' area. Could he amplify on it because it is a pretty fundamental question?

The Chairman: Mr. Meyers.

Mr. L. Meyers (Deputy Auditor General, Office of the Auditor General of Canada): I think you covered the basic approach, Mr. Macdonell.

With regard to the specific question of cost benefit when you purchase inside the country as opposed to outside, we certainly would not even question that. The only question we might pose is: do you know? We would expect the decision-maker to know the 2 per cent differential on the cost of buying in another country as opposed to buying in this country. We put that forward, but we would not challenge the decision itself as long as the information was presented to the decision-maker. If there is a clear policy—there probably would be in this case—we would not even require that the information be put forward.

Mr. Macdonell: One last point on this very thing. What does the Minister, what does the parliamentarian, what does the policy person really have on which to base a decision? Has he been given adequate information so that he knows it may cost 20 per cent more to do that work there, and that is a political decision. But has he been given that information? That is where we stop. We want to be sure he does get the information, not what he does about it. That is none of our business.

The Chairman: If I might just interject. In the *Conspectus*, which is in the back of your book, you will find an interesting commentary from Marshall Cohen basically dealing with this very area, what he calls value for policy, where he questions the role of the Auditor General in terms of auditing and what he regards as a policy decision. I think you have explained the difference between the two right here and I presume you answered Mr. Cohen at the time.

[Traduction]

je suis entièrement disposé à déposer le profil de notre équipe, accompagné des renseignements que vous avez demandés.

Pour ce qui est de votre deuxième question, une de nos tâches les plus difficiles et les plus intéressantes est d'éviter de nous mêler des politiques, mais celles-ci ne sont pas toujours aussi bien définies que vous pourriez le penser. Il en est de même pour l'exemple que vous avez donné, à savoir acheter à l'étranger pour une raison, ou dans une région du Canada pour une autre raison. Ce peut être une bien belle politique en théorie, mais il ne nous incombe pas de nous fonder sur ces politiques, mais plutôt de vérifier qu'elles existent.

Franchement, monsieur le président, un vérificateur général critique la politique du gouvernement à ses propres risques. C'est pourquoi vous ne trouverez de critiques à l'endroit de la politique du gouvernement dans aucun des rapports que j'ai signés. Ce n'est pas notre tâche. Toutefois, l'économie et l'efficacité, c'est tout à fait autre chose. Les contribuables et les parlementaires ont le droit de s'assurer que les fonctionnaires s'inquiètent de payer un prix adéquat, etc.

C'est le domaine de M. Meyers. Pourrait-il compléter ma réponse, car il s'agit d'une question fondamentale?

Le président: Monsieur Meyers.

M. L. Meyers (sous-vérificateur général, Bureau du vérificateur général du Canada): Vous avez bien expliqué notre démarche fondamentale, monsieur Macdonell.

Pour ce qui est des critères de rentabilité utilisés pour les achats au pays, par opposition à ceux effectués à l'étranger, nous ne les mettrions certainement pas en doute. Nous nous préoccupons seulement de vérifier si les gens sont au courant. Nous nous attendons à ce que celui qui prend la décision sache qu'il existe une différence de coût de 2 p. 100 à l'étranger, par comparaison au prix du Canada. Nous faisons valoir ce fait, mais nous ne contesterions pas la décision en elle-même, du moment que le responsable détient tous les renseignements. S'il s'agit d'une politique claire, et cela serait probablement le cas ici, nous ne demandons même pas que ces renseignements soient présentés.

M. Macdonell: Une dernière chose à ce sujet. De quels renseignements disposent en fait le ministre, le parlementaire ou le responsable des politiques pour prendre une telle décision? A-t-il été bien informé, de sorte qu'il se rend compte qu'il y a une différence de coût de 20 p. 100? A-t-il été informé à cet égard? C'est là où nous nous arrêtons. Nous voulons être sûrs qu'il reçoit les renseignements nécessaires, mais nous ne nous occupons pas de ce qu'il en fait.

Le président: Permettez-moi de vous interrompre. Dans l'aperçu général, on trouve un commentaire intéressant de Marshall Cohen sur ce sujet, qu'il appelle valeur reçue en contrepartie de la politique, et où il discute du rôle du vérificateur général quant à la vérification comptable et aux décisions de politique. Je crois que vous venez d'expliquer la différence entre les deux, et je suppose que vous aviez répondu à M. Cohen à l'époque.